

Webinaire

Présentation de la publication

Achat socialement responsable : Recueil des fondamentaux des facilitateurs

Le 3 avril 2024 - De 11h à 12h

Déroulé du webinaire

- **Yohan DAVID, Président d'Alliance Villes Emploi**
- **Lucie BECDELIEVRE, Déléguée générale d'Alliance Villes Emploi**
- **Emilie MARTINAND, Cheffe de Bureau des Achats responsables, département de la modernisation des achats de l'Etat**
- **Marianne CUOQ, Chargée de mission Développement Economique, Emploi et Insertion Direction de la Stratégie et de l'Accompagnement des Acteurs , ANRU**
- **Matthieu ORPHELIN, Délégué général, Fédération des Entreprises d'Insertion ,FEI**
- **Hugo MUSZACK, Responsable Relations partenaires privés et publics, Réseau GESAT**
- **Arthur COCANDEAU, Chargé de missions partenariats et affaires publiques, Les GEIQ**
- **Camille LAPERROUZE- VAILLAT Responsable Juridique, SYNTEC**
- **Pauline DEHANI, Experte achat socialement responsable, Alliance Villes Emploi**

Yohan DAVID

Président d'Alliance Villes Emploi

Lucie BECDELIEVRE

Déléguée générale d'Alliance Villes Emploi

**Emilie MARTINAND, Cheffe du Bureau des
Achats responsables,
département de la modernisation des achats de
l'Etat**

Le binôme acheteur/facilitateur dans la mobilisation des clauses sociales d'insertion au sein des marchés publics de l'État

- **Un partenaire historique dans l'atteinte des objectifs :**
 - **PNAD** – en 2025, **30%** de contrats notifiés intègrent une considération sociale
 - **Loi Climat et résilience** – au plus tard en août 2026, **100%** des marchés > seuils européens comprennent une considération relative au domaine social ou à l'emploi, notamment en faveur des personnes défavorisées (sf. exceptions)
- **Une politique achats responsables de l'État en faveur du progrès social et de l'insertion :**
 - Association du facilitateur dès le stade de la **programmation achat**
 - **Aucun projet achat exclu par nature**
 - Mobilisation d'un **critère de performance sociale lié à l'action d'insertion pondéré a minima de 10%** de la note totale et détaché de la valeur technique
 - **Enjeux qualitatifs** (taux de féminisation, métiers techniques ou de la transition écologique, formation, tutorat...)
 - **Professionnalisation des acheteurs** (formation sur les achats socialement responsables)
- **Des défis à relever :**
 - Prise en compte de la **complexité des marchés** de l'État
 - **Harmonisation des pratiques** sur le territoire national
 - **Valorisation des actions** mises en œuvres
 - Évaluation de l'**impact**

**Marianne CUOQ, Chargée de mission
Développement Economique, Emploi et Insertion
Direction de la Stratégie et de l'Accompagnement
des Acteurs , ANRU**

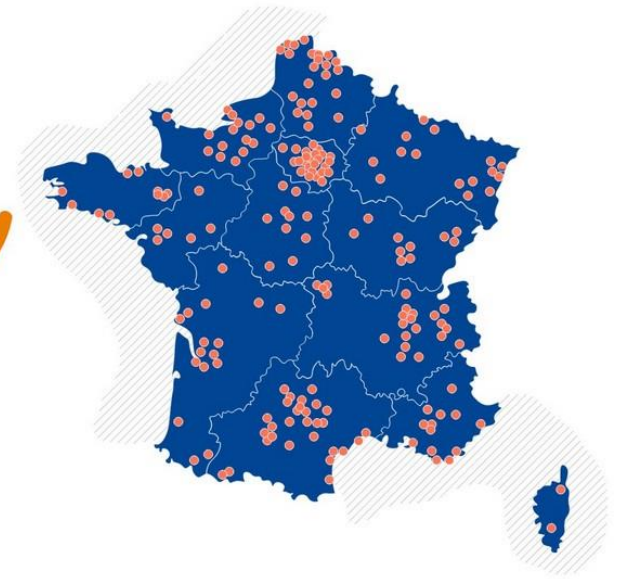
Les programmes de l'ANRU : levier pour l'achat socialement responsable

• L'ANRU et les clauses sociales dans les marchés une histoire liée

- Dès 2003, mise en œuvre obligatoire **d'objectifs d'insertion sous forme de clause sociale** dans les marchés liés aux projets de rénovation urbaine (PNRU) avec un guichet unique dédié pour l'ensemble des donneurs d'ordres.
- En 2014, réaffirmation de l'appui sur cette ingénierie mais en **augmentant les objectifs et en les diversifiant pour plus de qualité** dans la mise en œuvre collective et plus d'intégration des écosystèmes locaux.

• L'ANRU en chiffres

- Plus de **700 projets locaux** soutenus depuis 2003
- Dans le PNRU, **28,4 millions d'heures** d'insertion réalisées
- Près de **50 milliards d'investissements** dans le NPNRU (actuellement en cours)



Pour l'ANRU, les fondamentaux c'est :

- ⇒ Un **cadre partenarial pour définir une pratique commune et partagée** de l'achat socialement responsable, notamment public.
- ⇒ Le **rappel du rôle central des facilitateurs** (guichet unique pour la mise en œuvre)
- ⇒ Une série de **définitions nécessaires pour sécuriser les acteurs** et continuer de développer les achats socialement responsables.

**Matthieu ORPHELIN,
Délégué général, Fédération des Entreprises
d'Insertion (FEI)**

Hugo MUSZACK,
Responsable Relations partenaires privés et
publics,
Réseau GESAT

Le réseau gesat

Créer la rencontre entre l'offre des 2400 prestataires responsables ESAT-EA et les besoins de leurs futurs clients privés ou publics à travers trois missions stratégiques :

PROMOUVOIR

Valoriser le **professionnalisme et les compétences** des 170000 travailleurs handicapés d'ESAT-EA auprès de leurs parties prenantes



Faire connaître **l'étendue de l'offre** de services des prestataires responsables et leur **capacité d'innovation**

ACCOMPAGNER

Structurer l'offre des **prestataires** du Secteur du Travail Protégé et Adapté pour répondre aux besoins de leurs clients...



... et pour faire face aux **nouveaux enjeux économiques en matière d'inclusion et de RSE**

DÉVELOPPER

Renforcer les relations **économiques** entre ESAT-EA et donneurs d'ordre privés et publics, en conseillant ces derniers dans leur **politique d'achats responsables**...



... et plus largement **dans leur démarche de RSE**

VOS INTERLOCUTEURS PRIVILÉGIÉS



Hugo MUSZCZAK
Responsable Relations Partenaires
06 74 43 13 91
hugo.muszczak@reseau-gesat.com

Arthur COCANDEAU

**Chargé de missions partenariats et affaires
publiques, Les GEIQ**

L'importance de participer à cette co-construction pour les Geiq

- **Rappel :**

- Les Geiq, des acteurs sectoriels, permettant aux entreprises de répondre aux clauses
- Parcours d'insertion en alternance (de 6 à 24 mois)

- **Enjeux pour les Geiq :**

- **Mieux comprendre la clause sociale**
- Faire valoir **les spécificités des acteurs**, notamment des Geiq
- **Être identifiés** auprès des facilitateurs (et des entreprises)

- **A l'avenir :**

- **Diversification sectorielle de la clause :** Encourager les Geiq hors BTP à devenir de véritables acteurs de la clause sociale

Camille LAPERROUZE-VAILLAT
Responsable Juridique
SYNTEC

Pauline DEHANI

**Experte achat socialement responsable,
Alliance Villes Emploi**

Achat socialement responsable : recueil des fondamentaux des facilitateurs

- **Enjeux :**

- **Mettre à disposition des ressources opérationnelles actualisées** pour accompagner la montée en puissance du réseau des facilitateurs.
- **S'accorder sur un cadre d'harmonisation des pratiques à l'échelle nationale** : à partir d'un socle commun de recommandations faisant l'objet d'un consensus à la fois interne et externe (réseau des facilitateurs et parties prenantes de l'achat socialement responsable).

- **Objectifs :**

- **Diversifier les secteurs économiques** mobilisés pour l'achat socialement responsable, et **élargir ainsi les profils de personnes** susceptibles de bénéficier de la clause sociale.
- **Maintenir la qualité des parcours d'insertion** permis par la mobilisation de l'achat socialement responsable.
- **Apporter des réponses juridiquement sécurisées.**
- **Proposer de nouveaux outils socialement innovants.**

- **Recommandation :**

- **Caractère raisonnable et proportionné de la démarche** de mobilisation des différents outils existants et proposés dans cette publication.

Achat socialement responsable : recueil des fondamentaux des facilitateurs

❑ 26 fiches opérationnelles classées selon 5 thématiques :

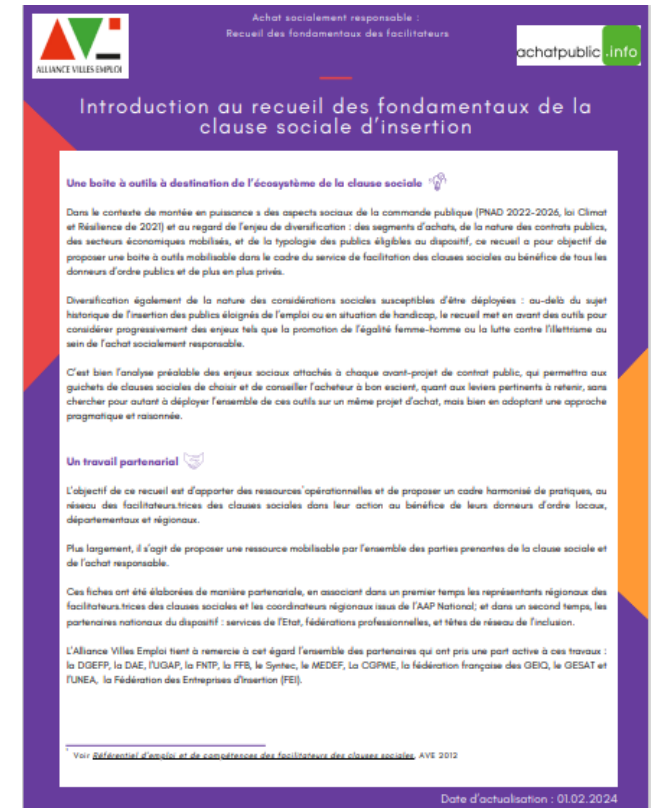
- Les publics
- La réalisation de la clause sociale d'insertion
- La préparation du contrat public
- La mobilisation des partenaires
- L'inscription du dispositif dans les politiques publiques

❑ 1 fichier des annexes :

Des rédactions types actualisées et consensuelles (DCE)

❑ 3 grands types de fiches :

- Des fiches techniques
- Des fiches contextuelles
- Des sujets innovants



THÈME A : LES PUBLICS

- A1 : Les publics éligibles aux clauses sociales d'insertion
- A2 : La durée de l'éligibilité des publics et la comptabilisation des heures d'insertion
- A3 : La clause une étape de parcours

THÈME B : LA RÉALISATION DE LA CLAUSE SOCIALE D'INSERTION

- B1 : Situation économique des entreprises
- B2 : Contrats de services et reprise de personnel
- B3 : Les modalités d'exécution et de suivi des clauses sociales d'insertion
- B4 : La globalisation des heures d'insertion dans le cadre d'une clause sociale d'insertion
- B5 : Clause sociale d'insertion et RGPD

THÈME C : LA PRÉPARATION DU CONTRAT PUBLIC

- C1 : Diversification des segments d'achats
- C2 : L'utilisation du critère " des performances en matière d'insertion professionnelle des publics en difficultés"
- C3 : Part de main d'œuvre
- C4 : Les clauses sociales et la formation professionnelle
- C5 : Clause -Achat d'insertion
- **C6 : Prise en compte de l'égalité femme homme dans les clauses sociales d'insertion**
- **C7 : Clause sociale de lutte contre l'illettrisme**
- C8 : Insertion dans le cadre de la gestion urbaine
- **C9 : Marchés de prestation intellectuelle**
- **C10 : Marchés Privés**
- **C11 : Les plans de progrès en matière sociale**
- **C12 : Les contrats de concession et les considérations sociales**

THÈME D : LA MOBILISATION DES PARTENAIRES

- D1 : Le facilitateur et les partenaires de la clause
- D2 : La mobilisation des structures inclusives
- D3 : Faire vivre le partenariat avec les acheteurs

THÈME E : L'INSCRIPTION DU DISPOSITIF DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES

- E1 : SPASER et stratégies territoriales de l'achat responsable
- E2 : La fonction clause sociale et le portage territorial
- E3 : Les coordinations régionales des clauses sociales

Légende : Fiche X = fiche technique

Fiche X = fiche contextuelle

Fiche X = sujet innovant